

PROCES-VERBAL

De l'assemblée annuelle de la section broyarde de la fédération fribourgeoise des retraités

Jeudi 23 septembre 2021 à la Halle polyvalente de Cheyres

1. Ouverture de l'assemblée

Le président Bernard Noble ouvre l'assemblée il est 14H00. Il souhaite à tous une cordiale bienvenue à Cheyres pour notre 27^{ème} assemblée générale (environ 100 personnes)

Rencontre chez les Vignerons

Cette Assemblée Générale est placée sous le signe de l'amitié et de la fraternité

Bernard salue Monsieur Fabien Monney, syndic de la commune de Cheyres-Châbles
Monsieur Nicolas Kilchöer, préfet et orateur de ce jour
Mesdames et Messieurs les présidents des sections de districts
les invités
les représentants de la presse
les membres de la FFRB

Aucune remarque n'est faite au sujet de la convocation et l'ordre du jour

Bernard nomme 3 scrutateurs qui sont:
Roger Torche, Jean-Luc Maradan et Louis-Marc Corminboeuf

12 personnes se sont excusées dont Monsieur Jacques Morel président cantonal

2. Procès-verbal de l'assemblée générale 2019 à Gletterens

Le PV n'est pas lu, il est toutefois approuvé à l'unanimité
Merci à notre secrétaire pour la rédaction minutieuse de ce PV

Bernard donne la parole au premier orateur du jour qui est :

Monsieur Fabien Monney, syndic de la commune de Cheyres-Châbles

Monsieur Monney salue: Monsieur le préfet, notre président et les membres de la FFRB.
Il nous dit: Merci d'avoir choisi notre charmant village pour tenir vos assises annuelles, soyez les bienvenus à Cheyres

Il nous présente sa commune:

Cette jeune commune, Cheyres-Châbles a vu le jour le 1^{er} janvier 2017, suite à la décision plébiscitée des anciennes communes de Cheyres-Châbles. La superficie de cette commune est égale à 9,87 km² et 2350 citoyens y habitent

Les habitants de cette commune ont de cocasses sobriquets: les Cheyrois sont appelés les Etourneaux et les Chablois les Diables

Monsieur Monney nous souhaite une bonne assemblée et encore une belle journée à Cheyres

Bernard remercie Monsieur le syndic, qui est applaudit

3. Comptes 2020

Paul-André Jordan, notre caissier, présente les comptes de l'exercice 2020

Produits : Fr. 17'488.00

Charges : Fr. 15'175.10

Ce qui nous donne un bénéfice de Fr. 2'272.90

La fortune au 01.01.2020 est de **Fr. 64'951.03**

La fortune au 31.12.2020 est de **Fr. 67'223.93**

Ce qui nous donne une augmentation de fortune de **Fr. 2'272.90**

Rapport des vérificateurs des comptes

Madame Elisabeth Fahrni et Madame Johanna Frauchiger

Madame Johanna Frauchiger en est le porte-parole

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Les soussignés se sont réunis le mercredi 03 février 2021 au domicile de Madame Elisabeth Fahrni, avec: Monsieur Gustave Vésy, ancien caissier et Monsieur Paul-André Jordan, nouveau caissier, ainsi que Monsieur Bernard Noble, président de la FFRB pour examiner les comptes de l'exercice 2020 qui ont été bouclés au 31 décembre 2020

Nous avons constaté que toutes les écritures comptables correspondent aux pièces justificatives qui nous ont été présentées, que les reports au bilan et comptes de résultats concordent exactement avec la comptabilité

Au premier janvier 2020 la fortune était de **Fr. 64'951.03**

Au premier janvier 2021 la fortune est de **Fr. 67'223.93**

Ce qui nous donne une augmentation de fortune de **Fr. 2'272.90**

Nous remercions les membres du comité pour tout le travail accompli et félicitons Monsieur Gustave Vésy, ancien caissier pour la parfaite tenue de ses comptes. Nous demandons à l'assemblée d'accepter ces derniers et d'en donner décharge aux organes responsables

Les vérificateurs

Elisabeth Fahrni

Johanna Frauchiger

Après lecture du rapport des vérificateurs, les comptes sont approuvés à l'unanimité et avec des applaudissements bien mérités

Décharge est donnée au caissier et aux organes responsables

4. Budget 2021

Récapitulation

Produits Fr. 12'145.00

Charges Fr. 37'500.00

On constate un déficit prévu de Fr. 25'355.00

Pas de question, pas de remarque ni d'opposition
Le budget 2021 est accepté à l'unanimité

5. Rapport de Bernard Noble président de notre section

Bernard nous parle de:

1. L'effectif de notre section

au 31 août 2021, nous sommes 770 membres
en 2020 15 membres sont décédés, pour eux Bernard nous demande d'observer un instant de silence par respect pour ces amis qui nous ont quittés

2. Les activités 2020

Elles étaient prévues, mais n'ont pas pu se dérouler, notre but était de protéger la santé de nos membres, nous avons donc suivi les directives de nos dirigeants et avons supprimé, les unes après les autres les manifestations programmées

Pourtant les membres du bureau, du comité, ont été très actifs:

Les membres du bureau ont organisé 7 rencontres, dont une avec Monsieur le préfet en janvier 2020

1 rencontre pour le comité en octobre 2020

3. La chorale « Broye pas du Noir » de notre fédération a aussi souffert du virus, aucune répétition n'a pu se faire en 2020. Aujourd'hui, Jean-Luc Maradan est heureux il peut reprendre sa baguette de directeur, son programme est prêt, les répétitions reprendront le 21 octobre 2021. Il sera toujours épaulé par Manu Ding

4. Les remerciements

Bernard remercie les représentants de la commune Cheyres-Châbles, pour la mise à disposition gratuite de la salle, merci de nous recevoir dans cette belle salle

Et l'équipe du bureau

Walti Balz, vice-président

Gustave Vésy, ancien caissier qui a fait un travail formidable pendant 14 ans

Pierrette Odiet, secrétaire

Paul-André Jordan, nouveau caissier

Lorette Schneuwly, notre rédactrice professionnelle, qui s'occupe du Journal Info Seniors

Pascal Pochon, Monsieur bons conseils

François Blanc, le spécialiste du parcage, lors de nos manifestations

Roger Ansermet, qui excelle dans son travail de photographe et de chef du site Internet

J-Luc Maradan, directeur et Manu Ding, sous directeur de la chorale, pour leur dynamisme

Danièle Mauroux, pour la mise en page élégante et professionnelle de notre journal Info Seniors

Notre président a terminé, nous remercie de l'avoir écouté et passe le micro à Walter Balz qui a quelque chose à nous dire

Nous venons de vivre 2 années qui ont été difficiles, malgré cela, notre président n'a jamais baissé les bras. Avec lui, nous faisons vraiment tout pour bien organiser les manifestations, mais les nouvelles directives que nous donnaient régulièrement les membres du Conseil Fédéral, nous empêchaient de continuer, nous devons renoncer et annuler

Walti veut au nom des membres du bureau, du comité, également au nom de tous présents dans cette salle adresser à Bernard ses plus sincères remerciements et nous demande de l'applaudir

6. Démissions et admissions

Paul-André a la parole: la situation au 31.08.2021

Nous avons enregistré 15 décès, 16 démissions et 15 nouveaux membres, notre section compte 773 membres

7. Nomination statutaire pour 3 ans (validations des nominations)

7.1 des membres du bureau qui acceptent un nouveau mandat
tous les membres sont réélus par applaudissements

7.2 du nouveau caissier, Paul-André Jordan
Paul-André est félicité et nommé caissier de la FFRB par applaudissement
Il se présente à nous
marié à Anne a 3 filles et 6 petites filles
les chiffres il connaît, après un apprentissage de commerce
axé comptabilité, il a travaillé chez Monney-Forster comme chef comptable
Paul-André est félicité et nommé caissier de la FFRB par applaudissement

7.3 des membres du comité qui acceptent un nouveau mandat
Marc Ballaman, Raymonde Chardonnens, Marc Corminboeuf,
Léon Delley, Margaretha Gutknecht, Raphaël Michel, se représentent
et sont élus par applaudissement

7.4 de 3 nouveaux membres au comité
Roger Torche et Michel Pachoud démissionnent
sont proposés: Marlène Catillaz de Cousset, qui remplace Roger Torche

Raphaël Roulin de Forel, remplace Michel Pachoud
Il se présente, marié 3 enfants, 8 petits-enfants, agriculteur, passionné de photos,
de musique, bien ancré dans la vie politique et sociale. Il nous dit qu'il est très
heureux de faire partie du comité de la FFRB

et Danièle Mauroux de Chavannes-le-Chêne, journaliste au Républicain qui collabore
largement à la création de notre journal Info Seniors, qui ne remplace personne
toutefois sa présence au sein du comité est très précieuse
Votation à mains levées pour ces 3 nominations aucune objection
ces 3 membres sont donc élus

7.5 de 2 vérificateurs des comptes et 2 suppléants
Vérificatrices :
Madame Elisabeth Fahrny de Montagny les Monts et
Madame Johanna Frauchiger de Montbrelloz
Suppléants :
Madame Marie-Ange Borcard de Thierrens et
Monsieur Médard Borgognon de Domdidier
Pas d'avis contraire tous sont élus

7.6 des délégués à l'Assemblée cantonale

Balz Walter, Cousset	bureau
Blanc François, Font	bureau
Delley Léon, Delley	comité
Egger Michel, Frasses	hors comité
Gutknecht Margaretha, Léchelles	comité
Jordan Paul-André	bureau

Odiet Pierrette, Prez-vers-Noréaz bureau
Pochon Michel, Dompierre hors comité
Pochon Pascal, Dompierre bureau
Ribotel Gabrielle, Léchelles
Pas d'avis contraire, tous sont élus

7.7 Remerciements aux membres sortants

Bernard lit la lettre qu'il a écrit lui-même à Gustave pour lui dire toute sa reconnaissance
Gustave a été 14 ans caissier de notre section et nous lui devons beaucoup, beaucoup.
Atteint dans sa santé, il n'a pas pu rester parmi nous aujourd'hui, nous lui offrirons
le cadeau à son domicile

Roger Torche, membre du comité pendant 10 ans, Bernard le remercie et au nom de tous
offre un panier bien garni et des applaudissements
Michel Pachoud, membre du comité pendant 6 ans, reçoit également un panier
bien garni et des applaudissements

8. **Rapport des Activités 2022 selon calendrier**

Vendredi 04 février 2022 loto à Ménières

Jeudi 21 avril 2022 Assemblée générale à Cugy

Dimanche 24 avril 2022 concert de la chorale Broye pas du Noir à l'église de Cugy

Jeudi 19 mai 2022 Journée à Tours

Jeudi 02 ou 09 juin 2022 course annuelle

Jeudi 09 ou 23 juin 2022 course annuelle

Vendredi 03 juin loto à Ménières

Lundi 15 août 2022 loto à Dompierre

Jeudi 18 août 2022 course pédestre

Vendredi 16 septembre 2022 conférence d'automne, Monsieur Roggen (druide)

Toutes ces manifestations feront l'objet d'une invitation en temps opportun

9. Divers : personne n'a quelque chose à dire, Bernard donne la parole à Jean-Luc Maradan directeur de la chorale Broye pas du Noir

Jean-Luc adresse ses salutations à toute l'assemblée et remercie le président, tous les membres du
bureau et du comité.

Il est très heureux de pouvoir enfin répondre à la question que tant de choristes lui ont posée:
quand est-ce que l'on reprend les répétitions? Les dernières directives sont à notre avantage,
pour une répétition de plus de 30 personnes, le certificat COVID est obligatoire, par contre plus
besoin de masque et plus besoin de respecter la distance entre les voisins comme auparavant

Jean-Luc nous donne rendez-vous le 21 octobre 2021 à 14h00 au restaurant des Arbognes
à Cousset

Personne n'a quelque chose à dire ou à demander. Notre président Bernard Noble, peut clore la
séance et donner la parole à notre conférencier, Monsieur Nicolas Kilchöer, préfet de la Broye
fribourgeoise

Il est 15H10

Thème: Rôle, mission et activité de la préfecture

Monsieur Kilchöer salut tous les seniors présents, il nous remercie de l'avoir invité pour parler du travail qui se fait dans les bureaux de la préfecture, il nous rappelle que la préfecture n'est pas seulement un lieu mais également une équipe de différentes personnes qui y travaillent

Il y a 3 rôles principaux qui sont traités à la préfecture, le travail juridictionnel, administratif et politique, le préfet a une mission permanente dont il ne peut se soustraire, il est un magistrat et veille à l'application des lois dans la société et au maintien de l'ordre public, il est parfois d'autorité de surveillance, mais aussi d'accompagnement et de conseils. Il travaille avec les autorités des 18 communes qui font partie de son district et également avec les autorités cantonales

Il nous remercie de l'avoir écouté et passe la parole aux participants qui ont des questions à lui poser

Monsieur Pilet, concernant le déplacement de l'EMS Les Mouettes, pourquoi construire un EMS près d'une voie de chemin de fer là où le trafic est dense notamment avec Estavayer Lait, et, que va-t-on faire de l'ancien? Et quand est-il des appartements protégés à Estavayer-le-Lac?

Appartements protégés: Monsieur Kilchöer répond: n'est pas de la compétence de la préfecture mais des communes. Toutefois, on en a parlé avec des syndicats et un peu partout les choses avancent. A l'heure actuelle on a des structures adaptées à: Cugy, St-Aubin, Léchelles, Cheyres est en préparation, pour Estavayer-le-Lac, Monsieur Kilchöer a reçu une information qu'un projet est en discussion du côté «Gare Casino» il nous rappelle que pour ces constructions il s'agit de compétences communales et que la préfecture ne peut pas agir

Concernant l'EMS d'Estavayer-le-Lac, c'est un choix qui a été fait en partie avec les communes, Un projet très intéressant sur la parcelle évoquée, le but est d'être le plus près de la vie et qui doit être aussi bien conçu. L'EMS «Les Mouettes» est d'une autre époque. Pour son future, la commune semble très intéressée à reprendre ce bâtiment

Monsieur Pilet, a une remarque, qu'il dit «tordue» concernant la route d'accès partant de Cousset en direction de Montagny-la-Ville, et se demande quand les CFF prendront une décision pour élargir le pont qui passe sur la voie de chemin de fer? Cette route est très dangereuse

Monsieur Kilchöer répond, ce n'est pas une question tordue, bien au contraire, c'est une excellente intervention, il a lui-même pris cette route plusieurs fois pour se rendre aux Fauvettes, c'est l'endroit le plus mal desservi pour se rendre au Fauvettes soit avec son véhicule ou comme piéton. Toutefois, ce n'est pas du ressort des CFF mais du canton. Monsieur Kilchöer, l'a promis, il interviendra auprès des responsables cantonaux

Autre question d'une dame qui s'insurge contre les inconvénients de la gare d'Estavayer-le-Lac, elle demande à Monsieur Kilchöer si cela va durer encore longtemps, quand on habite Estavayer-le-Lac et que l'on doit se rendre à Cugy ou à Cheyres pour prendre le train avec aisance et facilité ce n'est pas normal, l'on doit aussi penser aux personnes avec handicap ou des parents avec une poussette d'enfant

Pour Monsieur Kilchöer c'est un vrai problème d'organisation de la part des CFF et également un problème de la gestion des travaux sur la ligne. Il faut être patient car tout devrait être résolu en 2023

Personne ne pose de question, Bernard remercie Monsieur le préfet pour son exposé et avec nos applaudissements, nous lui offrons un cadeau pour lui témoigner notre reconnaissance

Notre président peut clore cette séance, cette année vu les conditions imposées il n'y a pas de repas mais un apéritif dînatoire, chacun est invité à se servir, il y a à manger et à boire

A entendre le brouhaha dans la salle c'est certain tous sont heureux de se retrouver enfin!

La secrétaire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Odiet', written in a cursive style.

Pierrette Odiet